



*Bourgeoisie de  
Saint-Léonard*

# CONVOCAATION

## Assemblée Bourgeoisiale

Les bourgeoises et bourgeois de Saint-Léonard sont convoqués  
en assemblée, le

*Lundi 25 mars 2002 à 20h00,  
à la salle de la Cible.*

### ORDRE DU JOUR :

- I. Comptes de l'année 2001*
- II. Budget de l'année 2002*
- III. Divers*
- IV. Lecture du procès-verbal*
- V. Marende*

# Fonctionnements

	Comptes 2001	Budget 2001	Budget 2002
<b>CHARGES</b>			
<b>Charge du personnel</b>			
<i>Autorités</i>	4'500.00	4'500.00	4'500.00
<i>Commissions</i>	4'100.00	3'000.00	4'000.00
<i>Etat-civil</i>	2'402.30	2'500.00	2'500.00
<i>Assurances et charges sociales</i>	2'390.75	2'000.00	2'500.00
<b>Biens et services</b>			
<i>Entretien et assurances immeubles</i>	3'462.10	5'000.00	4'000.00
<i>Entretien routes et alpage</i>	6'274.00	2'000.00	17'000.00
<i>Entretien des forêts</i>	0.00	10'000.00	10'000.00
<i>Frais d'assemblées et sorties</i>	2'198.10	2'500.00	12'000.00
<i>Frais de culture</i>	22'245.25	25'000.00	22'000.00
<i>Impôts et redevances</i>	4'119.10	3'000.00	3'000.00
<i>Frais divers</i>	4'473.60	2'000.00	3'000.00
	<b><u>56'165.20</u></b>	<b><u>61'500.00</u></b>	<b><u>84'500.00</u></b>
<b>REVENUS</b>			
<b>Revenu des biens</b>			
<i>Produit des vignes et domaines</i>	24'894.15	30'000.00	25'000.00
<i>Produit des locations</i>	15'240.70	15'000.00	15'000.00
<i>Vente de bois</i>	60.00	4'000.00	4'000.00
<i>Intérêts des titres et des lots</i>	3'248.00	2'500.00	3'000.00
<i>Recettes diverses</i>	0.00	1'000.00	1'000.00
<b>Patentes et concessions</b>			
<i>Redevances diverses</i>	11'018.85	11'000.00	11'000.00
<b>Contributions des tiers</b>			
<i>Agrégation bourgeoisiale</i>	2'750.00	2'750.00	500.00
<b>Subventions acquises</b>			
<i>Subside triage</i>	2'347.80	2'000.00	2'000.00
<i>Subside plan agro-pastoral</i>			8'000.00
<i>Part. alpants plan agro-pastoral</i>			5'000.00
	<b><u>59'559.50</u></b>	<b><u>68'250.00</u></b>	<b><u>74'500.00</u></b>
<b>Excédent recettes/dépenses</b>	<b><u>3'394.30</u></b>	<b><u>6'750.00</u></b>	<b><u>-10'000.00</u></b>

## Investissements

<i>Centre forestier intercommunal</i>	10'010.00
<i>Marge d'autofinancement</i>	3'394.30
<i>./. Amortissement constructions</i>	3'000.00
<b>Excédent revenus au 31.12.2001</b>	<b>394.30</b>

# Comptes 2001

## Bilan au 31 décembre 2001

ACTIF	PASSIF	
<b>Disponible</b>	<b>Dettes à court terme</b>	
Compte de chèques postaux 216.40	Créanciers	0.00
Banque Raiffeisen, épargne 136'735.10		
<b>Avoirs</b>	<b>Fonds de réserve</b>	
Débiteurs 2'565.00	Travaux alpage	30'000.00
Impôt anticipé 908.80	Fonds de rénovation chapelle	1'334.00
<b>Placements</b>	<b>Fortune nette</b>	
Fonds de reboisement 14'795.70	Capital	150'505.70
Actions téléphérique CBV 1.00		
Parts sociales AFV-BV 1.00		
<b>Investissements</b>		
Constructions 27'010.00	+ Excédent de recettes	394.30 150'900.00
Terrains 1.00		
<b>182'234.00</b>		<b>182'234.00</b>

Comptes adoptés par le Conseil bourgeoisial en séance du 4 mars 2002

Cautionnement de fr. 10'400.-- en faveur de la Banque Raiffeisen pour le triage forestier

# Informations diverses

## Sortie des bourgeois

La traditionnelle sortie des bourgeois aura lieu à Tracuit le dimanche 28 juillet 2002. Nous vous invitons déjà à bien vouloir réserver cette date afin que nous vous retrouvions nombreux sur l'alpe. Un programme détaillé vous sera remis ultérieurement.

## Journée de travail à l'alpage

Comme chaque année, une journée de travail aura lieu à Tracuit. Les différents travaux d'entretien de la route et de l'alpage seront effectués le samedi 27 juillet 2002. Nous prions les intéressés de bien vouloir réserver cette date.

## Attribution de mandats

Nous prions l'ensemble de la population léonardine occupée dans des maisons, entreprises, bureaux, etc., de bien vouloir transmettre à leurs employeurs la nécessité de nous communiquer leur genre d'activités, ce dans le but d'attribution de mandats futurs.

## Rente AVS

Nous rappelons aux personnes atteignant l'âge de la retraite qu'elles doivent remplir un formulaire pour bénéficier de la rente AVS. L'agent AVS se tient à votre disposition.

## Plaques de vélos

Nous avons le plaisir de vous informer que cette année les plaques seront remises à nouveau gratuitement à chaque propriétaire de cycle domicilié sur notre commune, aux heures d'ouverture du bureau communal, soit de 10h00 à 12h00.

## Jardins

Afin de donner une image accueillante à notre localité, nous prions les propriétaires de terrains dans la campagne de bien vouloir procéder au nettoyage et à l'ordre qui s'imposent.

## Ramassage des papiers et des ordures

Nous prions la population d'amener les papiers à proximité des bennes à verres uniquement le jour de ramassage, soit le premier mercredi du mois avant 13h00 et de mettre uniquement des ordures ménagères dans les Moloks. Des contrôles seront opérés et les contrevenants amendés.

## Déchets – Branches – Sarments

Lors des différents travaux de taille, les recommandations suivantes sont à respecter :

- les branches des arbres le long des routes et des chemins communaux seront élaguées afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public ;
- les branches coupées et les sarments seront amenés à la décharge contrôlée.

## Décharge contrôlée

Les horaires de la décharge sont les suivants :

### du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

lundi	de 18h00 à 19h00
mercredi	de 18h00 à 19h00
samedi	de 11h00 à 12h00 de 15h00 à 17h00

### du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

de 16h00 à 17h00
de 16h00 à 17h00
de 11h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00

L'Administration